

Réponse à une demande de
Permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1055473//2401292 /
Date : 12/11/2024
Contact : NALLET Michael

UI AURA SOGETREL
654 CRS DU 3E MILLENAIRE

69792 ST PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
Mairie de Vézac 1 PL ALFRED CHARDON BP 15130 VEZAC	Permission accordée : Conforme à la PI du 12/11/2024 Date et signature : (Nom et qualité) Le Coordonnateur Territorial - AURILLAC  Vincent GALIBERN Le 13/11/2024 (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence
Raccordement client : Non

Localisation des Travaux
15130 VEZAC - RTE DE CAILLAC.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	92		m. d'alvéole	92	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		
Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,						
Commentaires : PROGC 20258 Route de Caillac VEZAC						
Echéancier :						
Date prévue pour le début des travaux :						
Durée prévisible des travaux : 0.0 Jour(s)						
Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033						



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SGT D'AURILLAC

Intitulé de l'opération: Tranchée(s)

RD n° 308

Demande de: SOGETREL pour ORANGE

Objet de la demande: Travaux pour la fibre

Commune(s): VEZAC Lieu-dit : Caillac

Le 12 novembre 2024, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC

Monsieur Michael NALLET représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

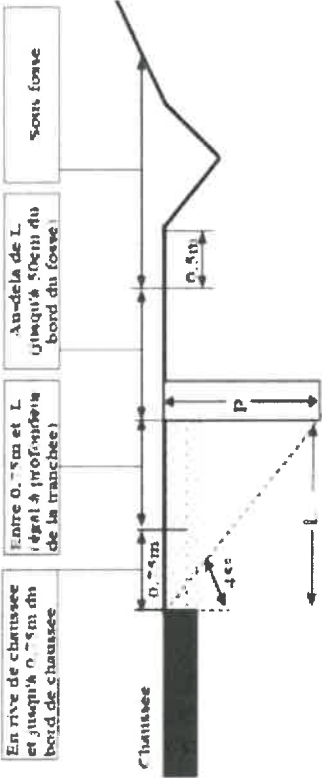
Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC

Vincent GALIBERN

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC					N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses	
					Sous Chaussée	Sous accotement			Sous fossé		Sous trottoir
						En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L			
308	Cat 3	Du PR0+007 Au PR0+102	G	TT				95m		Schéma 10	



* Techniques :
TT = tranchées traditionnelles
TE = tranchées étroites
FD = Forage dirigé
F = Fonçage
SA= Supports aériens

Schéma n°10 sous trottoir ou sous accotement revêtu RD catégories 1, 2 et 3

